

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 60 (1922)  
**Heft:** 11

**Artikel:** Ouverture de chasse  
**Autor:** M.C.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-217078>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :  
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS  
Société Anonyme Suisse de Publicité  
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

## ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Nous avisons les abonnés que les remboursements seront présentés par la poste à fin mars.



## ENTRE NOUS, VOISINE...

**V**oisine, Voisine, combien la vie serait belle, si nous savions nous contenter de notre sort !

Ce disant, je mets à part les épreuves réelles, les deuils, la maladie. Mais, cette abstraction faite, il reste une infinité de chagrins puérils, d'anicroches, de « petites bêtes » qui sont, autour de nous, comme les ronces d'une haie. On voudrait avancer et leurs mille petites épines vous accrochent au passage. Elles font comme autant de menues blessures, dont aucune n'est grave, mais qui, dans leur ensemble, font très mal... si mal, parfois, qu'on s'arrête au bord du chemin avant d'avoir atteint le but...

Voisine, nous serions en vérité de bien pauvres et faibles créatures si, en ayant reconnu la puérilité — et le danger — nous n'avions pas assez d'énergie pour repousser les entraves que deviennent, si facilement, certaines contrariétés, certains heurts de caractères, certaines manières de prendre les choses ! Car enfin, un plat manqué ne vaut pas la peine qu'on en perde le sourire, une querelle de ménage est vite apaisée, si la femme y met du sien, et je ne vois pas qu'une robe plus ou moins élégante empêche le soleil de briller.

Et si je vous dis ceci, ma chère Voisine, c'est que, précisément, j'ai péché tantôt par mécontentement. Une succession de vêtements m'avait agacé les nerfs. Un peu plus, j'aurais crié au malheur ! Je marchais, le nez dans ma mauvaise humeur, quand j'ai rencontré la vieille marchande de journaux, qui porte, avec son ballot d'imprimés, toute une vie de misère sur ses épaules. Elle était paisible et souriante, assise sur son pliant, à la porte du jardin public. Comme elle est paralysée des jambes, elle plaît son mal. Elle m'a dit :

— Bonne promenade, Madame, si vous rencontrez le printemps, vous me l'enverrez !

Alors, vous comprenez, devant cette douceur d'âme, j'ai eu un peu honte... honte pour moi et pour toutes celles, si nombreuses, qui ne savent pas profiter de ce qu'elles ont !... Vous pensez que c'est tout simplement là une variante à la fable du savetier et du financier ? Pas tout à fait, mais presque. Que voulez-vous, Voisine, ce qui est vrai est toujours de mise. Et qu'importe, après tout, si nous y découvrons un rayon de cette claire sagesse qui est le sens même de la vie : se satisfaire de son sort.

L'Effeuleuse,



## LA MAIENTSE A FRIQUET

**F**Le caion sant quemin lé z'autré dzein. I'en a dâi bouëllu, dâi set, dâi rodze, dâi naï, dâi founâ, dâi falot, dâi dzoïau, dâi potu ; lé z'on s'accordant bein ein menâdzo. lé z'autré sant adé ein tsecagne : on de que l'est quand la trouïe est mau copaïe au bein que l'autre est on roncïn. I'en a que sant vetu dé rein dau tof et d'autr que portant dâi robe dé sia qu'on derâi dé la lanna.

Lo caion à Friquet étai dinse vetu et asse set qu'on coup de pétaïru, po cein que tsi Friquet la farne et le truffié sé subliaïont et que, dé tot lo tsautain, lo bötian n'avâi zu à medzi que dé l'herba et de l'idhie òm pou trobliio.

Cein fasâi mau bein dé vèré cé pourro caion qu'êtai tant galé quand Friquet l'a atsetâ que l'avâi batsî : « Maientse ». Mâ, que dé misères : lé z'orlillie tsappliaïa, la tiua cappâ po lo fâiré sagni quand l'a z'u la grippa dâi caion qu'on l'ai de lo rodet et que, ma fâ, lo pourro Maientse avâi bein risque de lâi passâ.

Et tsacon desâi dâi dzanllhies sù lo compto dau pourro bougre :

— Dis-vâi, Friquet, t'a eingraissi ta Maientse avoué dâi z'euñludzo !

— Té faut veindre ton caion à la Confédérachon po 'na monture dé chasseu à tséau.

Et lo taupi, la plie crouïe lingue dau velâdzo, desâi que la Maientse à Friquet étai bein mî vetya que llhi.

La senanna passâie Friquet qu'ein avâi prau dé toté elliau z'histoïre se de dinse :

— Ah ! vo z'ité asse crouïe qué cein po on pourro caion : mein vê lo tia !

Mâ, ne faut-te pas que, aï momein dé lo sagni, lo cordagni vint à passâ et lâi fâ :

— Atiuta, Friquet, vu té bailli on bon conset : té faut lo veri de besinguï sù lo trabetset po que ne pouessé pas passâ eïnfremi lé bâtons.

Adon, Friquet, qu'ein avâi dza prau ouï, rogne la dierdiète à son caion et lâi fâ :

— Adieu, ma pourra Maientse : que t'i beinhârau ! Té vouaïte ora fro dé la lingua dâi dzein !

L'oncllio Jules d'Ynverdon.

Ouverture de chasse. — Merveilleux, mon cher, une ouverture de chasse. Le matin, agréable voyage en de confortables wagons : à midi, déjeuner copieux avec tous les « accessoires » ; l'après-midi, à l'auberge hospitalière, vieux flacons et moult pipées. Au retour, une petite visite chez le marchand de comestibles et l'on rentre chez soi, le fusil en bandoulière, le carnier plein, tout heureux et tout fier. M. C.

PAS DE DIFFÉRENCE. — Quelle différence y a-t-il entre la guillotine et le vin ?

— Mais... elle est grande, il me semble.

— Au contraire, il n'y en a pas.

— Comment cela ?

— Parce que l'un et l'autre font perdre la tête.

## COMME ON ÉCRIVAIT JADIS

**U**NE de nos fidèles lecteurs a l'amabilité de nous envoyer copie, dans l'espoir que nous la publierons, d'une lettre absolument authentique. Il nous envoie également l'original, pour dissiper tous nos soupçons. Cette lettre, que voici, est vraiment caractéristique : elle est bien dans la note du temps où elle a été écrite. Lisez-la. Nous abrégeons.

\* \* \*

Adresse :

Lutry, 28 mai 1845. L. P.

351 P. P.

Mademoiselle

Mademoiselle Rouge, Jeanne-Charlotte, élève-Institutrice à l'Ecole-Normale, en pension chez Madame Robellaz, marchande, descente de St-François, à droite

à Lausanne.

Collège des Cornes, 26<sup>e</sup> Mai 1845.

Bonne Charlotte, bien affectionnée pupille !

Je prends la plume pour penser l'écrire une lettre, mais quand je refléchis à tout ce qui se succède bien rapidement dans mon cœur, elle tombe presque et s'échappe d'entre mes mains. Pour quelle raison, me répondras-tu ? La voici : Précisément parce que je crois mes lettres, ou leur contenu est venu jeter le trouble entre moi et toi, et tes parents. C'est là un fait que je crois positif. Cependant lors même comme je le présume que ce seraient une vérité exacte et vraie, laquelle tu ne lignoreras pas, et que je t'en supplierais de me la déclarer, je n'ai pas le bonheur de pouvoir me flatter que tu voulusses bien me l'avouer. — Il est très possible même, car on le dirait chaque fois que l'occasion s'en présente, malheureusement bien rarement pour moi, que dis-je tu n'oses me parler qu'avec beaucoup de prudence ou de circonspection. — Ce sont là quelques unes des principales raisons qui me mettent dans un état de pénible anxiété en pensant et ne sachant si je dois et s'il m'est encore donné d'entretenir avec toi cette petite correspondance qui me serait si douce ou si peut-être même je ne ferai pas mieux, ce qui me serait bien pénible, de la suspendre ou de l'abandonner !!!

A cet égard bien chère enfant, tu me diras quelque chose.

Cela étant dit de l'assez pénible position où je me trouve de s'avoir s'il pourrait m'être encore donné de continuer à t'écrire, privation qui me serait pénible, je continuera néanmoins dans cet état d'incertitude de te dire que la principale raison d'un autre côté qui m'oblige de t'adresser celle-ci, désirant bien que tu la reçusse pour agréable, est la peine que j'ai éprouvée, lorsque tu es venue me visiter dernièrement. Le peu de tems que j'ai passé avec toi ne peut nullement compenser l'intérêt que je prends à ta personne qui m'intéresse et qui m'est si chère et si précieuse ! — Deux heures de tems que j'ai été avec toi depuis le retour de mon collège a été un tems trop concis, un terme de tems trop raccourci. Quand vous avez voulu partir que je te proposais de rester, quand ce n'aurait été qu'une heure de tems après ta mère, cela m'aurait encore fait plaisir, car le